

ASSEMBLÉE NATIONALE
EXPOSÉ SOMMAIRE

23 avril 2010

RÉSEAUX CONSULAIRES - (n° 2388)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 86

présenté par
M. de Courson-----
ARTICLE 5

À l'alinéa 4, supprimer le mot :

« administratif ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.